

INFO MAIRIE

☎ 03 83 25 42 76 -

Email mairie-montletroit@wanadoo.fr -

Site montletroit.fr

Permanence du secrétariat

Mardi de 13h30 à 17h30

Permanence des élus

Samedi de 9h30 à 10h30

Mont l'Etroit le 26 Juillet 2022

ARRETE D'INTERDICTION TEMPORAIRE DE LACHERS DE LANTERNES VOLANTES

Du 20 juillet au 4 août 2022 inclus, tout lâcher de lanternes volantes constituant un dispositif de type ballon à air chaud fonctionnant sur le principe de l'aérostat, non dirigé et comprenant une source de chaleur active (bougie...), quelle que soit sa dénomination commerciale, est interdit dans l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle.

L'arrêté préfectoral du 19 juillet 2022 est affiché au panneau d'affichage de la mairie.

NOUVELLE HABITANTE

Nous souhaitons la bienvenue à

Maëlyne qui est venue agrandir la famille de M. BOYER et Mme PAYET, le 18 juillet 2022.

Félicitations aux heureux parents.

REMERCIEMENTS BROCANTE

La municipalité tient à remercier les organisatrices Martine et Catherine, qui n'ont pas ménagé leur peine et leur énergie pour que la brocante du dimanche 24 juillet 2022, puisse avoir lieu et se dérouler dans les meilleures conditions.

Nous tenons à remercier également tous les participants à cette première brocante. Celle-ci a permis grâce à vous tous de dynamiser le village durant une journée.

En souhaitant que cette journée marque le début de votre dévouement et générosité, et en espérant pouvoir encore avoir la joie de compter sur votre présence lors de manifestations futures.